

COLONGES AU MONT-D'OR

ÉTUDE TOPOGRAPHIQUE, ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE

La commune de Colonges-au-Mont-d'Or, canton de Limonest, arrondissement de Lyon, embrasse tout le territoire compris entre la Saône et le mont Cindre de l'est à l'ouest, et entre le ruisseau des Rivières et le rocher de Chareizien du midi au nord, soit une distance de 3280 m^{es} du sud au septentrion dans sa plus grande longueur.

Le sol de cette commune est rendu fertile par le travail continu de ses habitants qui l'amendent avec soin et le cultivent avec amour.

Aussi les accidents de terrain, les petits vallons, les plateaux peu élevés de Colonges sont-ils parsemés de maisons rustiques et de demeures bourgeoises qui, par leur contraste, plaisent à l'œil tout en formant de jolis hameaux.

La partie basse que borne la Saône se développe en éventail et forme un demi-cercle où l'on voit de toute part maisons aux volets verts ou gris-blancs et cultures variées réjouissant la vue par leurs couleurs diverses.

Le dimanche, Colonges devient une promenade lyonnaise où se délassent et s'amuse l'ouvrier et sa famille, le joyeux commis et le riche citadin. A Colonges, la dame croise sans cesse la villageoise et le canotier, le laboureur. La plaine des Varennes, découpée en mille héritages de natures diverses, les îles de Roy, aux saulées ombreuses et aux pelouses touffues, contribuent à faire de cette commune un véritable lieu d'agrément et de repos champêtre.

— Malheureusement, depuis trente ans, les vieux noyers tombent sous la hache, les grandes haies disparaissent et les fauvelles, effrayées et surprises de trouver à chaque nouveau prin-